

MOTION DU 15 OCTOBRE 2020

PROJET NOVASTEAM

Les élus de la commune de Ville en Vermois se sont inquiétés de ce projet NOVASTEAM depuis plusieurs mois, notamment lors d'une réunion en mairie le 21 juillet 2020 avec le directeur de NOVACARB et les chefs de projet d'ENGIE et de SUEZ.

Suite à plusieurs autres réunions et particulièrement à la concertation préalable du 08.10.2020, où se tenait l'atelier « Transport », le trafic de nombreux camions sur les RD112 et RD71 interpelle fortement les habitants de VILLE EN VERMOIS.

Une réunion de travail du conseil municipal de la commune a eu lieu le 9 octobre 2020.

Ces élus, en présence du maire J.F. GUILLAUME, ont décidé de manifester leur forte inquiétude sur le volet routier de ce projet.

En effet, le CLOS CARDINAL, avec ses 57 maisons (environ 150 habitants), le CHAUFFOUR avec ses 4 maisons (10 habitants) dont une exploitation agricole et tous les riverains du bas du village et de la route de Saint Nicolas, sont lourdement impactés par ce projet.

L'augmentation du trafic routier, lié à ce projet, va amplifier les gros problèmes de sécurité déjà constatés par de fréquents accidents sur cet itinéraire. Le dernier en date étant survenu le 3 mars 2020 au lieu dit le Chauffour ; un camion citerne de 35 tonnes s'est mis en travers de la route lors du croisement avec un autre camion. Cet accident est dû à une chaussée inadaptée et dégradée, notamment par une absence de stabilité des bas cotés. Cet accident, dans une zone habitée, aurait pu être beaucoup plus grave et a nécessité de barrer la route pendant plusieurs heures.

De plus, les nuisances sonores du matin au soir, dues aux passages répétés de ces camions chargés et à vide, sont insupportables et nuisibles pour les riverains. En effet, il s'ensuit une dégradation considérable des routes. Les bords sont défoncés. Cette situation perdure et est en augmentation depuis des décennies.

Par conséquent, les élus accompagnés des habitants de VILLE EN VERMOIS, refusent catégoriquement le passage supplémentaire des camions de NOVACARB,

NOVAWOOD et NOVASTEAM sur les RD112 et RD71, tel qu'il est présenté dans le dossier de concertation publique.

Le passage de tous ces camions, à L'ALLER comme au RETOUR, par la piste reliant l'usine au rond point de l'A33, est vivement plébiscité par les habitants de Ville en Vermois. Sa réalisation est facilitée par le fait que ces terrains appartiennent à NOVACARB et ne nécessitent pas d'expropriation.

Le conseil municipal rappelle que cette demande a été faite lors de plusieurs délibérations et ceci sans aucune réponse concrète de NOVACARB :

- Délibération du 26 mars 1999 lors de l'augmentation de la capacité de production de l'usine.
- Délibération du 1 décembre 2017 lors du projet Novawood.

En conséquence, le conseil municipal, bien que favorable à ce projet, source d'emplois, et d'un intérêt économique réel, s'oppose fermement à sa méthode de réalisation et demande une révision de ce projet, notamment dans sa partie « trafic routier » qui impacte durement la sécurité et la qualité de vie des habitants de Ville en Vermois.

Comme il le propose depuis vingt ans, le conseil municipal de Ville en Vermois demande l'élargissement et le renforcement de la piste existante qui relie l'usine et l'échangeur de l'autoroute A33. Ceci permettrait l'aller-retour de tous les camions. NOVACARB, NOVAWOOD et NOVASTEAM.

La commune de Ville en Vermois demande à toutes les collectivités compétentes en matière de transport et d'économie de participer financièrement à ce volet routier du projet, en appui d'un renforcement des moyens budgétaires que doit engager NOVACARB.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE VILLE EN VERMOIS